



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE PRÉSIDENCE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Papeete, le 18 avril 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Premier comité de pilotage de l'agriculture : l'Etat et le Pays ensemble pour soutenir le développement agricole

Le Haut-Commissaire de la République, René Bidal, et le Président de la Polynésie française, Édouard Fritch, ont réuni jeudi matin le premier comité de pilotage de l'agriculture qui dresse le bilan des actions entre l'État et le Pays pour développer l'agriculture polynésienne. Ce partenariat s'appuie sur la convention-cadre signé en septembre dernier à l'occasion de la foire agricole de Tahiti.

Grâce à cet accord-cadre, l'État apporte son soutien financier et technique au déploiement des orientations majeures du Pays en matière d'agriculture. En 2018, la contribution financière du Ministère national de l'agriculture et de l'alimentation s'est élevée à **plus de 1 milliard Fcfp**, mobilisée sur le fonctionnement des structures d'enseignement agricole publique et privées, les bourses sur critères sociaux, l'appui aux recrutements temporaires de la direction de l'agriculture, l'aménagement du domaine agricole de Ataha (Nuku Hiva) ou encore l'organisation du Colloque international sur les plantes aromatiques et médicinales.

À ces subventions s'ajoute également **un appui en ingénierie** des équipes du Ministère national afin de faciliter les transferts de compétences au profit des acteurs de l'économie verte de la Polynésie française.

Cette convention-cadre fera prochainement l'objet d'un avenant pour **intégrer une** participation supplémentaire de l'État aux investissements agricoles du Pays pour un montant de 286 millions Fcfp sur cinq ans.

Ce financement de l'Etat représente environ 20% des dépenses publiques en faveur du secteur agricole en Polynésie française, le Pays ayant quant à lui affecté un budget de 4 milliards Fcfp en 2018 sur ce secteur ventilé à hauteur notamment de 1,5 milliard Fcfp pour le soutien à la coprahculture, 520 millions Fcfp aux investissements des programmes agricoles, 223 millions Fcfp en aides agricoles, 208 millions Fcfp à la chambre d'agriculture, 1,6 milliard Fcfp au fonctionnement des structures d'accompagnement aux secteurs agricoles, forestiers et d'élevage.

Le Haut-commissaire de la République et le Président du Pays ont salué les efforts réalisés au cours des derniers mois en faveur de la structuration des ambitions agricoles du territoire, notamment à travers l'élaboration du schéma directeur de l'agriculture. Ils ont annoncé la signature prochaine d'un **programme** « **investissements d'avenir** » de **500 millions Fcfp**, sur lequel les acteurs privés du secteur agricole pourront compter pour soutenir leurs projets.